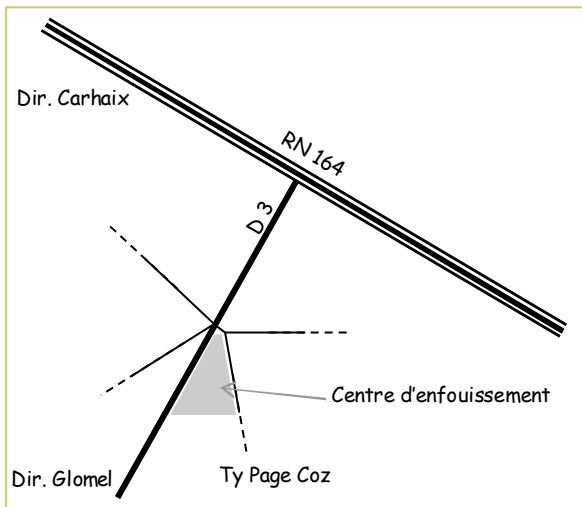


La collecte de l'amiante liée



Plan d'accès au centre technique d'enfouissement de classe 3 de Ty Page

Les conditions d'accès:

Ce service est accessible aux habitants et entreprises du territoire de la CCKB, et aux entreprises réalisant un chantier sur la Communauté de Communes.

Les dépôts sont-ils payants ?

Les dépôts d'amiante liée sont gratuits pour les particuliers dans la limite d'1 m³ par mois.

Au delà les dépôts sont considérés comme professionnels.

Les dépôts d'amiante liée sont payants pour les professionnels dès le 1^{er} m³.

Ce service est facturé 60 €/m³.

Pour tout renseignement concernant la collecte de l'amiante liée contactez :

Communauté de Communes du Kreiz-Breizh

6 rue Joseph Pennec

Cité administrative

BP 34

22 110 Rostrenen

Tél. 02 96 29 18 18

Fax. 02 96 29 33 13

cckbdechet@wanadoo.fr

www.kreiz-breizh.fr

Collecte de l'amiante liée



Les déchets composés d'amiante liée

Il s'agit le plus souvent d'amiante ciment ou fibrociment provenant :

- **d'éléments de bardage, de revêtement ou de couverture** : plaques planes ou profilées, tôles ondulées, ardoises, plaques décoratives de façades
- **de canalisations** : évacuations d'eau, vide-ordures, conduits de cheminées
- **de bacs horticoles**

Pour vous aider, sachez que depuis le 1er janvier 1997, l'utilisation d'amiante est interdite. Si un doute subsiste, faites appel à une entreprise spécialisée.



ATTENTION

L'amiante libre et l'amiante friable sont refusées dans le cadre de cette collecte. Elles se présentent le plus souvent sous forme de flochage, ou de feutre et sont utilisées notamment pour la protection incendie, l'isolation phonique des plafonds, le calorifugeage des tuyaux ou des chaudières, l'isolation électrique.

Pour ces types d'amiante, il faut faire appel à une entreprise spécialisée.

Les précautions à prendre pour la manipulation de l'amiante liée

Les gestes à faire

Tous travaux de perçage, de sciage, ou de démolition de matériaux constitués d'amiante liée provoquent la dispersion de fibres d'amiante dans l'air. L'inhalation plus ou moins prolongée de ces fibres peut provoquer diverses pathologies.

Il est facile de prévenir ces risques en adoptant des gestes simples :

- démonter sans casser
- privilégier les outils manuels aux outils rotatifs pour le démontage
- mouiller les éléments pour éviter les envols de fibres
- emballer les morceaux et plaques d'amiante dans des sacs polyanes ou des big-bags disponibles en déchèterie

Lors du démontage et du conditionnement d'amiante liée, protégez-vous avec un masque anti-poussière approprié (norme EN 149 – FFP3S), utilisez des gants et une combinaison jetable.

Les gestes à ne pas faire

Attention : ne pas casser ou broyer, découper ou scier, broser ou frotter les éléments à base d'amiante.

La collecte de l'amiante liée

La procédure mise en place pour la collecte de l'amiante liée dépend de la quantité à déposer.

Les dépôts inférieurs à 1 m³:

Ces dépôts d'amiante liée se font à la déchèterie de Rostrenen dans un espace dédié.

Les déchets seront conditionnés par le déposant selon les consignes données par le gardien de la déchèterie.

Ce dernier ne pourra apporter aucune aide à la manipulation des déchets.

Déchèterie de Rostrenen

ZA de la garenné

22 110 Rostrenen

02 96 29 24 96

Les dépôts supérieurs à 1 m³:

Ces dépôts se font, sur rendez-vous, au centre technique d'enfouissement de Glomel.

Les déchets devront être livrés par le déposant dans des contenants étanches (voir fiche pratique). Tout déchet non conditionné sera refusé.

Un bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante (formulaire CERFA n°11861*02) sera demandé à l'entrée du centre de traitement. Les gardiens de la déchèterie de Rostrenen le fourniront au moment de la prise de rendez-vous si nécessaire.

Centre technique d'enfouissement

Ty Page Coz

22 110 Glomel

02 96 29 24 96